

## Les Cahiers des Dix



1542-1642

Aristide Beaugrand-Champagne

Number 7, 1942

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079849ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079849ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaugrand-Champagne, A. (1942). 1542-1642. *Les Cahiers des Dix*, (7), 9–28.  
<https://doi.org/10.7202/1079849ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# 1542 - 1642

Par ARISTIDE BEAUGRAND-CHAMPAGNE

Des explorateurs ont rapporté que l'on trouve dans l'Archipel de Spitzberg, terres situées tout près du Pôle-Nord, et presque entièrement recouvertes de glace, une petite faune et une flore fossiles dont les semblables ne vivent actuellement que dans la zone équatoriale.

On a aussi trouvé dans l'Île Melville, située un peu plus au Sud, mais quand même au-delà du cercle polaire arctique, un gisement de lignite dont la présence en ce lieu ne laisse pas de surprendre.

On sait d'autre part que le Continent Groënlandais est recouvert d'une couche de glace de plusieurs milliers de pieds d'épaisseur, et qu'une bonne partie du continent Nord-Américain était autrefois recouvert, jusque dans l'Etat du Missouri, d'une carapace de glace dont l'épaisseur ne le cédait en rien à celle du Groënland.

Les géologues et les géographes expliquent ces phénomènes en nous disant qu'autrefois, dans les âges, le climat était beaucoup plus chaud qu'aujourd'hui et plus uniformément distribué à la surface de la Terre.

Je ne crois pas à cette explication commode et je pense que, la position de la Terre par rapport au Soleil n'ayant jamais varié, il s'est toujours trouvé au Pôle Boréal et au Pôle Austral une calotte sphérique ne recevant qu'obliquement les rayons du soleil, ce qui fait que les terres qui s'y trouvent situées sont toujours très froides, recouvertes de glaces qui vont sans cesse épaississant, et qu'il y règne alternativement, comme on sait, un jour et une nuit continuel de six mois chacun.

Si la position relative de la Terre au Soleil n'a jamais changé, par contre, la Terre a souvent oscillé sur elle-même, sous les effets du déplacement de son centre de gravité, par l'action des convulsions internes sur la croûte terrestre.

D'où viennent ces convulsions internes? De plusieurs causes sans doute, mais particulièrement de la présence aux pôles de ces immenses nappes de glace dont le poids formidable dépasse tout ce que l'imagination peut se représenter.

Quand ce poids l'emporte sur la résistance de la croûte, cette dernière s'enfoncé et, en vertu de la solidarité et de l'élasticité de toutes ses parties, ce qu'en langage scientifique on appelle isostatisme, un soulèvement se produit dont l'ampleur correspond à l'enfoncement qui en est la cause.

Ces phénomènes sont lents à se produire et ne causent d'abord que des mouvements peu sensibles autrement que par des tremblements de terre et des éruptions de volcans déjà en activité, ou qui se réveillent après un long repos.

Certains pays voient la mer se retirer petit à petit comme à Ravenne; d'autres la voient s'avancer menaçante comme en Hollande; la Norvège et la Suède se soulèvent lentement; cependant qu'aux marées basses on peut voir dans la baie de Douarnenez assez loin du rivage actuel de la mer, des cercles de pierres levées marquant, selon la légende, l'emplacement de la célèbre Ville d'Ys.

Puis le cataclysme se produit. L'enfoncement ayant atteint une certaine profondeur, inférieure à celle du niveau de la mer, l'eau se précipite de toutes parts, soulève la glace dont la densité est plus faible que celle de l'eau et le glacier, détaché du fond sur lequel il reposait depuis des millénaires, part à la dérive, avance, recule, revient emportant, prisonnières dans sa gangue, des masses de roches avec lesquelles il rabote et laboure les fonds qu'il semble quitter comme à regret.

La Terre oscille de nouveau sur elle-même sous le poids encore plus grand de la mer qui s'est installée dans la poche laissée par le départ du glacier continental, et voici que la poche se trouve maintenant dans une zone à climat chaud, la zone équatoriale, où commencent de pulluler les organismes qui secrètent le calcaire.

Pendant que se forment au fond des mers ces calcaires dont

nous tirerons plus tard nos pierres à construire; pendant que s'étagent ces périodes dont la succession constitue les âges, d'autres perturbations se préparent ou aboutissent; la Terre oscille encore sur elle-même, remonte pour ainsi dire vers les climats qu'elle avait quittés puis s'arrête à mi-chemin dans une position d'équilibre qui sera celle que nous lui connaissons actuellement.

La mer couvre toujours notre pays depuis les Appalaches jusqu'aux Laurentides qui n'apparaissent que comme des berges abruptes que le flot vient battre et entamer.

Les grandes banquises flottent sur les eaux cherchant à gagner le Sud en poussant devant elles, de leur pied, des masses de rochers et de boues marines qu'ils abandonnent ça et là sur le fond.

Mais la Terre a tremblé: dans les failles produites par les premiers enfoncements, et qui sont comme les points de moindre résistance de la croûte, des épanchements sous-marins se produisent soulevant par leur passage les lits de calcaires et de schistes, et voici que dans la plaine liquide apparaissent des boursoufflements d'allures volcaniques qui forment comme autant de petites îles affleurant à peine le niveau de l'eau.

Les banquises sont retardées puis déviées dans leur course lente. Quelques-unes échouent et fondent sur place en abandonnant leurs roches prisonnières.

La Terre se soulève lentement forçant l'eau à se retirer en marquant ses retraits successifs par des rivages burinés aux flancs des collines, et par l'établissement des terrasses où s'étaient les graviers et les sables.

Des courants se forment dans cet amas de collines, de blocs, de boues, de graviers et de sables; des fleuves monstres se ruent vers la mer qui fuit toujours.

Petit à petit cependant les grands fleuves diminuent puis s'encaissent dans leurs berges, tout en charriant toujours les matières détritiques qu'ils arrachent sur leur passage et qu'ils déposent de force dans les creux qu'ils rencontrent sur leur chemin.

Des deltas se forment aux confluent; des îles naissent et se gonflent de débris de toute sorte; des archipels se constituent, puis la Terre fatiguée de tant de travail finit par se reposer; la mer s'en est allée pour faire place à des lacs d'eau douce; les rivières coulent paisiblement dans la plaine immense en cherchant toujours cependant à rectifier leur course, formant ici une anse, là une pointe, qu'elles combleront ou démoliront au bout de quelques années souvent, pour recommencer ailleurs.

De nombreux lacs, des étangs et des marais cherchent une issue vers les pentes qui leur permettront de rejoindre les grandes rivières, cependant que des sources nombreuses et fort actives ne cessent de les alimenter.

Il n'est jusqu'aux sommets des collines qui ne recèlent dans leurs creux quelques beaux lacs qui semblent comme un défi aux géologues et aux géographes qui n'ont encore décrit que le charme de leur calme miroir et la limpidité de leur eau à reflets verdâtres.

La végétation s'est emparée du sol, et, pendant que l'herbe drue couvre la terre, les arbres de toute sorte enfoncent leurs racines dans les crevasses des formations calcaires où elles vont puiser la vie dans la masse des choses mortes.

Le pays est prêt, l'homme n'a qu'à venir dans le « paradis » de l'Île de Montréal.

\*        \*  
\*  
\*  
\*

Il y est venu très tôt en effet, attiré sans doute par la beauté exceptionnelle du lieu, mais aussi par les avantages naturels que présentent une terre généreuse et facile à cultiver; des forêts giboyeuses; des lacs et des rivières remplis de poisson; de l'eau potable en quantité en hiver comme en été; une navigation fluviale de trois cents lieues dans l'intérieur du continent et, comme corollaire, l'accessibilité d'une part à la mer, et de l'autre à un arrière-pays rempli de promesses.

Quand je dis très tôt, je pense à l'extraordinaire ensevelissement que signalait *La Patrie* du 25 octobre 1889, et dont il a déjà été question dans le deuxième *Cahier des Dix*.

Que des ossements humains se soient trouvés enterrés à plus de treize pieds de profondeur sous plusieurs lits d'argile durcie reposant sur une couche de graviers et de cailloux roulés reposant elle-même sur le roc vif, est un fait qui ne laisse pas d'étonner, et que dépasse seule l'apathie des archéologues d'il y a cinquante-trois ans.

J'ai vérifié la profondeur rapportée par le journal et l'ai trouvée exacte, ce qui me porte à croire que les autres détails le sont également; malheureusement, je n'ai rien pu trouver dans les journaux du temps, ni dans les archives du cimetière de la Côte-des-Neiges où l'on a déposé les ossements dans le champ du potier.

Peut-être avons-nous perdu l'honneur de réclamer pour notre pays une civilisation de Néanderthal ou de la Chapelle-aux-Saints. Non pas que la présence de l'homme préhistorique importe beaucoup en soi, mais parce qu'elle est un témoignage de l'attrait qu'un pays a pu exercer sur les premiers hommes qui n'avaient que l'embarras du choix.

Quoi qu'il en soit, l'Île de Montréal paraît avoir été habitée presque sans interruption au moins depuis les environs de l'an mil par des nations algonquines d'abord puis par des nations iroquoises jusque vers 1570.

La tradition algonquine veut que le départ de la première nation, celle des Pieds-Noirs, pour les plaines de l'Ouest, ait eu lieu de l'Île de Montréal, et que, vers 1550, ils fussent déjà rendus dans le voisinage de l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Winnipeg, soit à quatorze cents milles de leur point de départ.

Comme ils auraient mis environ trois cents ans à se rendre au pied des contreforts des Montagnes-Rocheuses, et qu'en 1550 ils auraient franchi la moitié environ de la distance, on pourrait croire qu'ils auraient quitté l'Île de Montréal vers 1250.

Les Pieds-Noirs étaient suivis de près par les Cris, les Sauteux, les Gens-du-Sang et les Piégans, et il semble qu'après le départ de ces derniers il y eût comme un temps d'arrêt.

En admettant que ces dernières nations auraient mis environ cent cinquante ans à rejoindre les Pieds-Noirs, les tout derniers ne se seraient ébranlés que vers 1600, ce qui devient manifestement impossible, attendu qu'ils n'auraient pas encore été partis cinquante ans après l'arrivée de Jacques Cartier.

Or, on sait qu'à l'arrivée de Cartier les Algonquins étaient partis depuis longtemps, et que les Iroquois étaient installés dans l'Île de Montréal depuis au moins deux cents ans.

Il faut donc avancer le départ des Pieds-Noirs d'environ deux cent cinquante ans, et croire que l'exode vers l'Ouest commença vers l'an mil, à la suite d'événements que ce n'est ni le lieu ni le temps de décrire. Le reste appartient à l'histoire.

J'ai voulu montrer l'excellence du lieu par son occupation constante depuis ce que l'on peut appeler les temps héroïques de notre pays.

Quand Jacques Cartier aborda dans l'Île de Montréal, la nation iroquoise qui l'occupait touchait à son déclin; si elle disparut entre 1542 et 1570 environ, ce n'est pas que le pays eût perdu son attrait, ni qu'il eût cessé de produire les choses nécessaires à la vie de ces peuples, c'est peut-être tout simplement parce que dans sa finesse et sa prévoyance, elle avait compris qu'elle ne pourrait tenir contre les hommes étranges et si puissamment armés qui apparurent un soir sur le rivage de leur île, et qui n'avaient pas dû quitter leur lointain pays pour le platonique plaisir de distribuer des cadeaux.

Ils s'en allèrent donc après avoir incendié leur ville et fait disparaître tout ce qui pouvait servir à leurs ennemis, ou à ces nouveaux amis d'un jour, qu'ils confondaient probablement dans la haine qu'ils portaient à tous ceux qui étaient étrangers à leur race.

Le feu a si bien fait son oeuvre qu'il n'est rien resté de la Cité d'Hokéwaga pour nous permettre d'en retracer le plan, ni de la situer dans l'endroit où elle se trouvait.

J'ai démontré, je crois, il y a déjà vingt ans, à tous ceux qui n'ont pas peur des mots, que Jacques Cartier est entré dans l'Île de Montréal par la Rivière-des-Prairies<sup>(1)</sup>, et j'ai avancé qu'il faudra déplacer le site présumé de la bourgade iroquoise pour le porter quelque part du côté Ouest de la montagne.

Je n'ai pas changé d'avis, bien au contraire, mais je dois avouer que je n'ai pas réussi encore à trouver l'endroit où s'élevait la ville: pourtant il est peu de rues, de canalisations, de caves que l'on a creusées depuis vingt ans où je ne sois allé faire des constatations, quelquefois avec espoir, d'autres fois par acquit de conscience, toujours avec le même désir de résoudre cet épineux problème d'archéologie.

D'aucuns l'ont résolu sans difficulté depuis longtemps, en acceptant comme preuve la découverte de trois squelettes; de quelques instruments de pierre; de fragments de poterie et d'emplacements de foyers « au-dessous de la rue Sherbrooke entre les rues Mansfield et Metcalfe, et en ligne avec Burnside Place. »<sup>(2)</sup>

C'est dans l'endroit ci-dessus délimité que l'on a trouvé les trois squelettes; les fragments de poterie et les foyers se trouvaient un peu plus loin « au sud-ouest de la rue Metcalfe d'où ils s'étendent vers la rue Mansfield depuis le penchant du plateau qui gagne la rue Sainte-Catherine, jusqu'à moitié chemin jusqu'à la rue Sherbrooke, en tout une étendue de plus de cent verges de diamètre. »<sup>(3)</sup>

Plus loin, page 21, Dawson dit que « l'emplacement de la ville avait environ 120 verges de diamètre et comprenait un amas de cabanes assez dense... Le carré placé au centre avait environ 30 verges de côté, » soit 90 pieds.

Sir William Dawson était un homme de précisions, et c'est en sa

1. Aristide Beaugrand-Champagne, *Le Chemin d'Hochelaga*, Ottawa, 1923.

2. Dawson, *De quelques sépultures*; Montréal, 1861, p. 1.

3. Dawson, Ouvrage cité, p. 5.



qualité de savant réputé et de principal de McGill que l'on a invoqué son témoignage; je ne lui ferai donc grâce de rien, ni à ceux qui renchérissent sur ses conclusions.

Cartier dit positivement, dans la narration de sa visite à Hoche-laga, qu'il est du reste le seul à avoir vu, que la ville était « toute ronde, entourée d'une palissade, et contenait environ cinquante maisons, longues de cinquante pas ou plus chacune, et douze ou quinze de large. »

Un pas moyen est de trente pouces. Cinquante pas de trente pouces font quinze cents pouces, soit cent vingt-cinq pieds. Quatorze pas de trente pouces font quatre cent vingt pouces, soit trente-cinq pieds. Cent vingt-cinq pieds multipliés par trente-cinq pieds font 4,375 pieds carrés, superficie d'une cabane ou maison selon Cartier.

Cinquante maisons de 4,375 pieds carrés font 218,750 pieds carrés, ce qui demande pour les maisons, les ruelles, la place en carré de largeur d'un jet de pierre, le chemin de ronde, au moins 300,000 pieds carrés soit environ 550 pieds de diamètre.

Avec 360 pieds de diamètre Dawson est court de 190 pieds: c'est beaucoup dans une longueur de 550 pieds, et je n'ai rien compté pour la palissade.

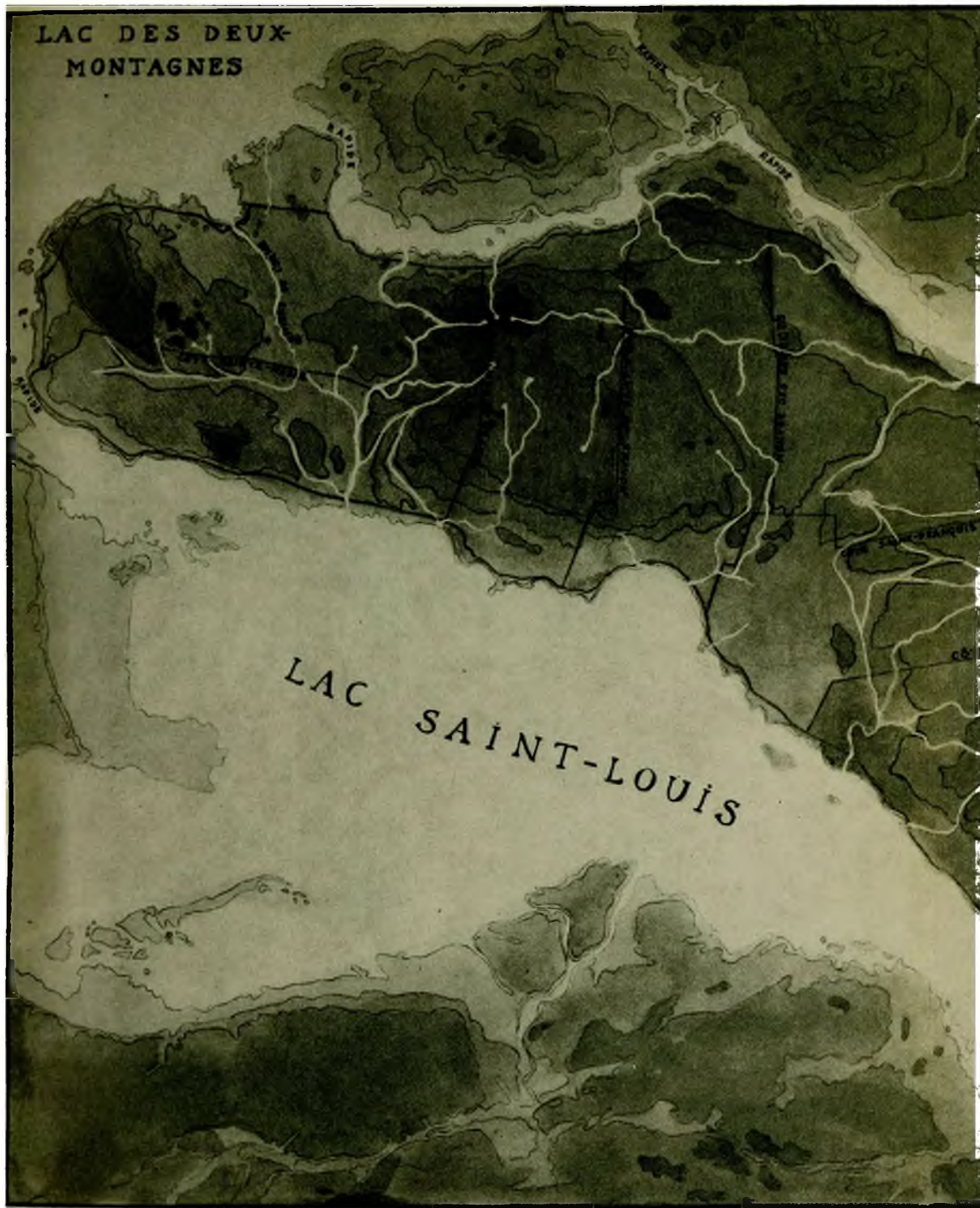
C'est pour cela sans doute que l'on a renchéri et donné deux cents pieds de côté au lieu de quatre-vingt-dix à la place en carré, dans le plan que publiait *La Patrie* du dimanche, 5 avril 1942; c'est toujours autant de gagné vers la vérité, mais il manque encore cent pieds.

Pour Dawson, témoin oculaire quant aux fouilles de 1861, tout s'est passé entre les rues Mansfield et Metcalfe et un peu au Sud-Ouest, depuis la rue Burnside jusqu'à mi-chemin entre cette dernière et la rue Sherbrooke; cela pouvait aller à la rigueur avec 360 pieds de diamètre, mais ne va plus avec Cartier qui en demande 550, ce qui placerait le ruisseau de la rue Burnside au milieu de la ville, disposition contraire à toute la stratégie iroquoise, quand la source n'est pas située dans l'enclos.

Les protagonistes de Dawson ne se sont pas embarrassés de cette

LAC DES DEUX-  
MONTAGNES

LAC  
SAINT-LOUIS





**difficulté: ils enferment la ville entre les rues Victoria et Metcalfe, et entre la rue Burnside et un point situé à cent pieds dans l'intérieur du campus de l'Université McGill.**

**Si l'on avait consulté le plan de Boxer dressé en 1859, soit deux ans avant les découvertes de 1861, on aurait pu voir que le ruisseau du collège, « the College brook » de Dawson, coulait au beau milieu de l'endroit où l'on place la ville, et l'aurait traversée: c'est la même erreur que ci-haut, mais dans le sens contraire.**

**Les Iroquois plaçaient leurs villes sur des escarpements parfaitement de niveau, afin de n'être pas ennuyés par le ruissellement, et par le ravinement. Ils les situaient dans le voisinage d'étangs « actifs » et non pas de marais stagnants, afin de pratiquer les petites chasses comme celles de la loutre et du rat musqué et d'y pêcher la barbotte.**

**Mais de toutes les règles de leur stratégie, celle qui commandait par-dessus tout, c'était la présence d'une source active tout le long de l'année, de sorte qu'en construisant la ville autour, on se trouvait assuré de l'approvisionnement d'eau et de l'impossibilité pour l'ennemi de réduire les habitants par la soif, soit en détournant le cours d'un ruisseau qui aurait passé à travers la ville, mais dont la source aurait été située à l'extérieur des murs, ou bien en empoisonnant la source, ce qui se pratiquait facilement. Pensons à Dollard au Long-Sault.**

**En discutant de ces questions il faudrait cesser de prendre ces Indiens pour des imbéciles: ils n'étaient certes pas aussi avancés que nous le sommes dans l'art de tuer les habitants des villes du haut des airs, mais ils étaient sur la voie du progrès et savaient prendre les moyens de réduire la résistance trop obstinée des assiégés.**

**Il faut aussi penser que dans le cas d'une hauteur voisine comme une colline ou une petite montagne, les Indiens plaçaient leurs villes sur le sommet comme à Québec sur le cap Diamant, et non pas au pied d'une montagne, comme le font les protagonistes de Dawson; les**

Indiens agissaient ainsi afin d'éviter que de la hauteur dominante on put voir ce qui se passait dans l'intérieur de la ville.

Ce seraient des raisons suffisantes pour écarter le site de l'Université McGill, comme propre à l'établissement d'une ville; mais il en est une autre qui vient d'un ordre bien différent, et qui relève des méthodes que l'archéologue met en oeuvre pour reconstituer ou pour se représenter l'état d'avancement, ou si l'on veut, de civilisation des peuples dont il fouille les villes mortes: c'est la présence d'objets dont l'apparition est postérieure au temps où les hommes habitaient les lieux, et qui dénotent par conséquent, soit des invasions, soit le simple passage de caravanes, ou le séjour temporaire de tribus nomades.

Entre autres choses notons tous les métaux en général et particulièrement le fer, dont la conquête par l'homme est une longue suite de tâtonnements et de patientes recherches des gisements exploitables par les moyens simples dont les préhistoriques disposaient.

Or, de tous les métaux, les Indiens ne connaissaient que le cuivre natif que l'on trouvait dans le voisinage du Lac Supérieur, et dont on faisait certains objets grossièrement façonnés comme des masses de guerre ou « tomahawks ». L'usage ne s'en était pas répandu dans l'Est du Canada, et les Iroquois d'Hochelaga n'en avaient pas du temps de Cartier; mais il semble qu'il ne leur était pas totalement inconnu, si l'on en juge par le petit épisode du manche de poignard de l'un des compagnons du découvreur malouin.

Quant au fer, aucuns des Indiens de l'Amérique ne le connaissaient, et sa présence en quelque endroit que ce soit, et sous n'importe quelle forme brute ou ouvrée, dénote irrécusablement l'intervention des Européens.

Dans l'ouvrage de Dawson cité ci-haut, il est dit page 10, et l'on donne le dessin page 12, d'objets en fer trouvés près de l'un des foyers, avec deux poinçons en os.

Intrigué sans doute par la présence d'objets de fer en cet endroit, le savant Principal explique, page 10, que « la valeur historique de ces reliques dépend en grande partie de la réponse à la question si

elles appartiennent aux aborigènes qui habitaient Hochelaga à l'époque de sa découverte par Cartier, ou si elles doivent se rapporter à une occupation antérieure ou subséquente de l'île par les Sauvages. »

L'occupation antérieure à la venue de Cartier par des Sauvages qui auraient connu le fer est une hérésie archéologique; quant à l'occupation postérieure à la venue des Français, elle ne fait aucun doute, et c'est bien à cause de cela que j'ai prétendu et que je prétends encore que les « reliques » découvertes en cet endroit sont tout simplement l'indication d'un poste tout à fait quelconque, comme il s'en trouvait partout dans l'île aux endroits propices à une halte, quand les nomades se déplacent ou quand ils attendent l'arrivée de contingents à un rendez-vous.

Dans la seule étendue qui va de la rue Mont-Royal à l'avenue Pratt, j'ai relevé sur le parcours du Chemin de la Côte-Sainte-Catherine et des sentiers qui y aboutissaient encore il y a soixante-quinze ans, vingt-et-une sépultures indiennes dont vingt étaient payennes et une douteuse: pourtant je ne placerais pas Hochelaga en ce lieu-là.

On trouverait probablement des foyers et des sépultures dans toute l'étendue de l'Île de Montréal si on les y cherchait, ou si l'on avait noté celles que l'on y a trouvées en labourant ou en faisant de la terre, comme disent nos gens; il en est de même pour les instruments de pierre.

Dawson nous dit que l'endroit des trouvailles était à un quart de lieue du « sommet » de la montagne; Cartier dit que la ville était située à un quart de lieue de la montagne ce qui n'est pas la même chose. En donnant à l'expression de Cartier son vrai sens, la ville se serait trouvée entre la rue Sainte-Catherine et la rue Dorchester si elle eût été située de ce côté-ci de la Montagne.

Dawson croyait que Cartier s'est trouvé arrêté par le courant Sainte-Marie; personne ne croit cela, attendu que ce courant se remonte en chaloupe ordinaire à deux rameurs et qu'on l'a toujours remonté ainsi.

Dawson prétend que le peuple d'Hochelaga était algonquin<sup>(4)</sup>. Eh bien! cela prouve qu'il ne connaissait pas du tout les langues indiennes, ce dont on ne peut lui tenir rigueur, mais ce qui aurait dû le retenir d'être aussi catégorique. Déjà le rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique* remarquait dans une note en bas de la page 25, qu'il « doutait encore contre l'opinion du savant auteur » et il avait bien raison.

Il est hors de tout doute pour quiconque s'est intéressé à cette question, que les habitants d'Hochelaga étaient Iroquois, tant par le témoignage même du vocabulaire que nous a transmis Cartier, que par l'affirmation catégorique de l'abbé Cuoq, savant linguiste et connaissant aussi bien l'algonquin que l'iroquois, dont il a laissé pour chacun une grammaire et un lexique.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est que la *Réponse à M. Renan sur les Langues Sauvages*, de Cuoq, paraissait à Montréal en 1864; que le même auteur publiait à Montréal en 1866 l'ouvrage: *Etudes sur quelques Langues Sauvages de l'Amérique* et en 1882 son *Lexique Iroquois*; à défaut de Dawson, ses protagonistes auraient pu se renseigner à bonne source et facilement.

Au reste, Dawson lui-même ne croyait pas trop à sa thèse; il dit, page 21, en parlant de l'opinion exprimée par des Algonquins et rapportée par la *Relation des Jésuites*: « Je ne prétends pas que cette preuve soit certainement assez évidente pour identifier le site; mais si nous considérons en même temps les restes que nous venons de trouver, nous sommes suffisamment autorisés à croire que c'est là l'emplacement le plus probable d'Hochelaga, jusqu'à ce qu'on donne des preuves plus certaines en faveur d'un autre endroit. »

« La seule objection de quelque poids qui se présente à mon esprit en ce moment, c'est le petit nombre de cadavres trouvés. Si cette place avait été habitée pendant longtemps et si le peuple a été dans l'usage d'ensevelir ses morts près de leurs demeures nous pouvons espérer trouver un cimetière plus vaste. »

---

4. Dawson, Ouvrage cité, p. 25.

**Tout ce coin de la grande ville de Montréal a été bouleversé, raboté, creusé et retourné, et l'on n'a jamais rien trouvé de plus que ce que l'on avait découvert en 1860, pour la bonne raison qu'il n'y avait rien de plus.**

**Hochelaga n'était pas là, et ce n'est pas là qu'il faut la placer pour plaire à celui-ci ou à celui-là parce que l'on n'a pu encore indiquer positivement où elle se trouvait.**

**Cela viendra avec le temps et comme par hasard quand on creusera dans quelque terrain encore inculte ou, et plus probablement, dans quelque bosquet bien fourré dont les arbres gardent le secret.**

**Les Indiens vivaient dans une malpropreté insupportable à tous ceux qui les approchaient, et dont tous les missionnaires se sont plaints.**

**Chaque fois que l'on a trouvé un village ou une ville préhistorique indienne, les arbres s'étaient emparés du sol à cause de sa fertilité qui lui venait des débris et des immondices répandus à sa surface.**

**On trouvera alors l'amoncellement de déchets; les ossements d'animaux; les tessons de poteries; les armes et outils de pierre brisés qui accompagnent invariablement l'emplacement de toute bourgade préhistorique.**

**On trouvera des foyers non plus répandus sans ordre le long d'un ruisseau, mais alignés, et si régulièrement espacés que l'on pourra reconstituer le plan de la grande cabane dans laquelle ils se trouvaient, et ainsi la disposition de ces dernières dans la ville.**

**On trouvera l'emplacement des palis sur trois rangs qui constituaient les défences de la ville, et qui ne laisseront plus de doute quant à sa forme, ni quant à son orientation.**

**Cela se fera quelque jour du côté Sud ou Sud-Ouest de la montagne, en orientation exacte, sur le rebord d'un plateau de sable ou de terre sablonneuse et graveleuse, et dans le voisinage d'étangs et de ruisseaux.**



On verra alors que les Iroquois avaient intérêt à surveiller la Rivière-des-Prairies et les bras des Mille-Isles de l'Outaouais à Hoche-laga comme à Agochonda (Lanoraie) pour empêcher les Algonquins de l'Ouest et leurs alliés les Hurons de gagner inaperçus la petite mer du Lac Saint-Pierre et porter leur tribut à Stadaconé au lieu d'Hoche-laga. Ne soyons pas impatients; il vaut mieux attendre que s'entendre.

\*       \*  
\*

La carte topographique de l'Île de Montréal qui accompagne cet article et que j'ai préparée pour cette occasion, montre aussi complètement qu'il est possible de le faire à si petite échelle, les lacs, les étangs, les marais, les petites rivières et les sources que l'on trouve dans l'île.

On y trouvera des lacs comme le petit Lac Saint-Pierre, aujourd'hui complètement desséché, mais qui autrefois contenait assez d'eau pour permettre aux Indiens d'y naviguer en canot et d'y chasser la loutre; c'est pour cela que sous le régime français on l'appelait le plus souvent Lac-aux-Loutres.

Il était alimenté par le ruissellement des eaux venant des hauteurs environnantes, mais surtout par la Rivière-Saint-Pierre qui descendait du côté Sud de la Montagne, le traversait sur toute sa longueur et venait joindre le fleuve vis-à-vis l'Île-des-Soeurs, plus exactement à la rue Rhéaume, à Verdun.

Il ne faut pas confondre cette Rivière-Saint-Pierre avec la Petite-Rivière ou Rivière-Saint-Martin, dont il sera question plus loin, et à laquelle elle est complètement étrangère.

Ce qui a pu porter à les confondre, c'est que les Seigneurs avaient autrefois un moulin à eau, montré sur le plan de 1729 de Chaussegros de Léry, et sur celui de Péladeau dressé en 1778. Ce moulin était situé dans le voisinage de l'encoignure de la rue Saint-Paul et de la rue Saint-Henri et était alimenté par la Rivière-Saint-Martin et la Rivière-Prud'homme qui se confondaient au Carré Chaboillez et ve-

naient, toujours sous le nom de Petite-Rivière, se jeter au fleuve vis-à-vis la Place-Royale.

Comme ces deux sources réunies ne suffisaient pas toujours à faire tourner le moulin, les Seigneurs s'avisèrent de faire un canal d'amenée et d'aider ainsi les deux filets d'eau souvent anémiques.

Ce canal est montré sur un plan dressé par Charland en 1805 et sur le plan de Adams de 1825: il a donné son nom à la rue du Canal, plus tard rue du Collège, aujourd'hui rue Saint-Paul.

Ce canal prenait son eau au grand coude de la Rivière-Saint-Pierre, sur un petit ruisseau que l'on avait capté et canalisé à travers un marais qu'il aidait à alimenter auparavant, et venait aboutir au Carré Chaboillez, au coude de la Rivière-Prud'homme et de la Petite-Rivière, vis-à-vis l'alignement de la rue Shannon.

Ce marais s'allongeait dans la cour du Grand-Tronc et je crois y voir le marais dont il est question dans la description de Champlain « d'un marais situé au-delà de l'emplacement du Fort ».

Dans le plan de Adams le canal est montré comme un ruisseau et porte la note suivante: « Rivulet diverted from River Saint-Pierre »; dans le plan de Charland le canal est appelé Canal Saint-Gabriel.

On a aussi pris l'habitude de dire que la Rivière-Saint-Martin ou Petite-Rivière ainsi nommée par opposition à la Grande-Rivière ou fleuve Saint-Laurent, coulait dans la rue Craig d'aujourd'hui. Ce n'est pas exact; elle coulait depuis la rue Parthenais à l'Ouest de la rue Craig, orientation exacte, jusqu'à mi-chemin entre Craig et Vitré; traversait la rue Craig à la rue Saint-Laurent, et coulait à l'Est de la rue Craig jusqu'à mi-chemin entre cette dernière et la Ruelle-des-Fortifications jusqu'au Carré Victoria où elle se répandait en un marais qu'elle traversait pour aller faire un grand coude au Carré Chaboillez et revenir se jeter au fleuve vis-à-vis la Place-Royale.

Elle est bien montrée dans le plan de Chaussegros de Léry dressé en 1729, et sur tous les plans dressés au début du XIXe siècle par les Ingénieurs Royaux de même que sur le plan de Bouchette.

J'ai porté sur ma carte le marais qui régnait rue Notre-Dame depuis le chevet de l'ancienne église paroissiale jusque vers la rue

Saint-Gabriel et dont le trop plein s'écoulait par un ruisseau à deux branches, une le long de ce qui est aujourd'hui la petite rue Saint-Dizier, l'autre à travers l'ancien terrain des Soeurs de la Congrégation, au-delà de la rue Saint-Gabriel, puis vers le fleuve en passant sur le terrain de Carrière où il se répandait et causait des dégâts.

C'est ce marais qui empêcha l'ouverture de la rue Notre-Dame pendant plus de trente ans et qui avait obligé à tourner la façade vers le Sud pour ne pas l'avoir sur le marais.

Ceux que ces questions intéressent, ils sont plus nombreux que l'on croit généralement, pourront voir comment le Ruisseau-des-Roches et le Ruisseau-Migeon étaient alimentés: je ne crois pas qu'on ait jamais signalé ce grand marais du chemin de la Côte-de-la-Visitation.

Le grand ru qui vient du cimetière anglais et coulait à travers la ville d'Outremont et la Côte-Saint-Louis alimentait les ravins du parc La Fontaine et finissait par former la Petite-Rivière ou Rivière-Saint-Martin. On ne sait plus aujourd'hui, au cimetière, où il prenait sa source; je l'ai découverte récemment grâce à de vieux plans que la Cité de Montréal a gracieusement mis à ma disposition.

J'ai éprouvé assez de difficulté à m'assurer de la source de la Rivière-Saint-Pierre: je n'ai trouvé qu'un seul plan qui la montre à son origine: c'est celui de Jobin, dressé en 1830.

J'ai indiqué par de petits disques pleins les sources qui alimentent tous les ruisseaux qui ne sortent pas d'un marais ou d'un lac.

J'aurais bien voulu pouvoir vérifier sur place si les sources nombreuses qui ont donné son nom à la Montée-des-Sources viennent bien d'une faille dont je soupçonne l'existence et qui courrait d'Est en Ouest depuis le Saint-Laurent jusqu'à la Rivière-des-Prairies et marquerait l'endroit de la cassure produite dans les formations stratifiées par leur soulèvement lors de l'épanchement qui a donné naissance à la colline de Montréal.

Malheureusement, ces recherches dépassent ce que l'on peut attendre d'un particulier et pourraient faire le sujet de quelque pe-

tite expédition géologique qui, si elle ne découvrait pas de faille, pourrait peut-être expliquer par quel phénomène de résurgence les sources se trouvent si nombreuses en cet endroit.

Du côté du Nord, je soupçonne aussi qu'il pourrait exister une faille ou cassure dans la direction du Ruisseau-Migeon — aux limites de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies — et qui marquerait, de ce côté, la limite de l'influence du soulèvement dans les couches inférieures.

Il reste que je n'ai rien trouvé touchant cette rivière souterraine que l'on a découverte il y a environ une quarantaine d'années, par pur accident, en creusant une tranchée près du coin de la rue Masson et de l'une des avenues, 1ère ou 2ème, au quartier Rosemont. Je l'ai explorée dans le temps sur une longueur d'environ vingt-cinq pieds, mais je n'ai pu savoir si l'on a jamais fait plus, ou si on lui a trouvé quelque issue.

Le sous-sol de Montréal est, à bien des points de vue, un problème géologique de première importance; je ne doute pas que l'on éprouverait de grandes surprises si l'on entreprenait de l'étudier sérieusement; peut-être ferait-on définitivement la lumière sur cette question de savoir si nous dormons sur un avorton volcanique ou sur un volcan éteint et décapité.

\*            \*  
\*

Quand Champlain vint explorer les lieux en 1603 dans le dessein d'y fonder un poste, il se souvenait sans doute du Brief Récit de Cartier et de l'enthousiasme que l'excellence de l'endroit avait inspiré au Découvreur.

Moins préoccupé que Cartier de découvertes et de passages pour aller en Chine, que d'établissements de colonisation définitive, Champlain a préféré s'ancrer solidement à Québec avant d'établir un poste en pays exposé aux attaques des naturels, et difficile à défendre.

Il fut en cela plus sage et plus prévoyant que Roberval qui vint lui aussi en juin 1543 jusqu'au pied du Mont-Royal et paraît, selon

la Planisphère de Descelliers datée de 1550, avoir remonté à la fois le Saint-Laurent jusqu'au Sault-Saint-Louis, et la Rivière-des-Prairies jusqu'au Sault-au-Récollet. La carte dit bien en effet dans une inscription placée au confluent des deux fleuves, et au pied de collines qui marquent la fin de son voyage: *iusques icy a esté monsr de roberval.*<sup>(5)</sup>

Et l'on ne peut se tromper: le Richelieu et les deux collines de Saint-Hilaire et de Saint-Bruno sont très nettement montrées et bien en place, de même que l'Archipel de Sorel.

De plus, un trait gras très net et que l'on ne peut confondre avec les rives, part de l'Archipel de Sorel et monte jusqu'au confluent des deux fleuves et de là indique, toujours très nettement, que l'on est allé de part et d'autre jusqu'aux sauts ou rapides qui barraient la route.

C'est probablement à l'un de ces deux endroits que Roberval perdit une barque et huit hommes qui se noyèrent, sur les huit barques et les soixante-dix hommes qui formaient l'expédition<sup>(6)</sup>.

Garneau dit en parlant du départ de Roberval de Cap-Rouge « qu'il n'alla pas loin, à en juger par le silence qui règne à ce sujet... »

Il ne pouvait aller plus loin, et se rembarqua, déçu probablement de la perte qu'il venait de faire et de l'impossibilité de franchir les rapides.

Nous avons donc perdu en ces deux occasions, en 1543 surtout, l'honneur de posséder la plus vieille ville de l'Amérique du Nord et l'une des plus vieilles de toutes les Amériques; et en 1603 celui de posséder la plus vieille ville du Canada.

François Ier avait tout perdu fors l'honneur: Chomedey de Maisonneuve en réalisant le rêve centenaire de Roberval nous a tout gagné fors l'honneur d'être les tout premiers.



---

5. Biggar, *Les Voyages de Cartier*; carte en face la page 224.

6. Garneau, *Histoire du Canada*, pp. 34 et 35.